1

Contre les professionnels de la politique

Si la campagne d'Emmanuel Macron s'est focalisée sur les professionnels de la politique, elle n'était finalement que l'actualisation d'une vieille insulte en politique. Elle avait, par ailleurs, fait son retour avant 2017. Dans un billet de blog de septembre 2014, l'ancienne députée du Parti socialiste (PS) Michèle Delaunay dénonçait l'avènement d'une nouvelle génération politique, qui n'aurait eu d'autre expérience professionnelle que dans ce milieu. Le terme de professionnel n'est jamais évoqué, mais la cible est claire.

Ils ont fait Sciences Po, passé ou non un concours de l'administration, regardé autour d'eux... Et finalement trouvé un poste d'attaché parlementaire ou un job dans une collectivité et, pour les plus chanceux ou les plus habiles, dans un « cabinet ». Dans ces milieux un tantinet confinés, ils ont pris le virus¹.

Décrivant par le menu les étapes d'une carrière bien huilée, à l'image d'un *cursus honorum*, l'ancienne cancérologue devenue un temps ministre constatait, au crépuscule de sa

1. Michèle Delaunay, « Le tunnel, ou comment faire carrière sans mettre un pied dans la vraie vie », 13 septembre 2014. En ligne : https://tinyurl.com/y6cehmav [consulté le 19 août 2020].

vie professionnelle, que ses plus jeunes collègues avaient de moins en moins eu d'expériences hors de ce petit monde. « Entrés tôt dans le tunnel [de la politique], ils n'en sont jamais ressortis. » Les conséquences étaient, selon elle, désastreuses : une fois installés dans cette trajectoire, ces jeunes ambitieux allaient « perdre tout pied dans la réalité, n'avoir plus le sens commun ». Plus âgés, ils agiraient comme s'ils étaient « au-dessus de la règle la plus élémentaire ».

Dans le champ politique, le billet de blog a été très commenté. Il faut dire qu'il faisait écho à une expérience partagée par beaucoup. Au-delà des cercles d'initiés, l'idée que les carrières avaient changé était devenue monnaie courante. Dans les médias, les termes de « professionnels » ou de « professionnalisation » de la politique étaient de plus en plus fréquents depuis le début de la décennie 2010¹. Même dans la fiction, ces figures étaient apparues au cœur de différentes intrigues. C'est particulièrement vrai dans les fictions politiques, qui se sont multipliées ces dernières années. Que ce soit dans la série française Baron noir ou dans la superproduction étatsunienne House of Cards, de vieux loups rodés à la politique côtoient de jeunes ambitieux, fraîchement sortis des écoles de pouvoir et déjà engagés dans la carrière politique. Le sujet peut même devenir le ressort de l'intrigue. Dans la série danoise Borgen [La forteresse], une jeune femme que rien ne prédestinait à devenir Première ministre accède à ce poste à la suite d'un renversement politique de dernière minute. La série suit son apprentissage des normes du milieu, entre coups bas et stratégies de communication. La question de la professionnalisation est

^{1.} Leur fréquence moyenne a été multipliée par trois entre 2010 et 2016 (soit avant le début de la campagne de Macron) dans les pages politiques du journal *Le Monde* (mes calculs).

au cœur de l'intrigue. La série s'ouvre sur un débat télévisé où Brigit Nyborg se lance, sans notes et contre l'avis de ses conseillers, dans un discours enflammé contre... les professionnels de la politique¹.

Ni le terme ni la critique ne sont nouveaux. Dès la fin du XIX^e siècle, les « professionnels de la politique » sont déjà évoqués dans la presse française. Le professionnel de la politique est décrit comme « intéressé, ambitieux » (*Le Patriote*, 1^{er} avril 1899), rusé (« rompu de longue date au métier et en pratiquant tous les tours », *La Revue*, 1900), mais aussi « terne » (*Le Petit Parisien*, 2 janvier 1917), « hâbleur » (« prenant la parole avec la même facilité qu'un professionnel de la politique », *Le Matin*, 7 février 1934), différent de ses concitoyens (« ainsi s'affirme par la voix de M. Doumergue l'antinomie grandissante entre [...] le professionnel et l'homme de la rue », *Notre temps*, 16 mai 1934). On pourrait multiplier les exemples parmi les centaines de citations qu'on peut glaner à travers la presse, il n'est pas sûr qu'on trouverait une appréciation positive.

Les élus « professionnalisés » méritent-ils ce mépris universel ? Et inversement, les novices, construits comme leur symétrique positif, sont-ils les vecteurs assurés d'un renouvellement ? Ces questions sont l'objet de ce travail, mais avant de les aborder directement, il est utile de s'intéresser à la manière dont les sciences sociales ont abordé ce phénomène. La référence la plus connue en est la conférence de Max Weber, *Le Savant et le Politique*², dans laquelle le sociologue propose une définition désormais classique qui

^{1. «} Nous sommes devenus tellement professionnels... Nous connaissons chaque question, parce que nous les avons élaborées avec les journalistes. Les sondages guident nos politiques. [...] Tout cela [notre carrière] décide de notre action » (traduit du danois, saison 1, épisode 1, 2010).

^{2.} Max Weber, Le Savant et le Politique [1917], Paris, Plon, 1963.

distingue les élus qui vivent « pour » la politique de ceux qui vivent « pour et de » la politique. Il ne s'agit là que du texte le plus célèbre d'une longue série d'autres écrits, qui ont tôt pris pour objet le personnel politique et le système politique dans lequel ils s'inscrivent. Depuis, bien d'autres ont travaillé sur ce sujet.

Ce chapitre propose un rapide tour d'horizon de ces savoirs relatifs aux professionnels de la politique et aux novices. Il rappelle la naissance de ce terme, doublement lié, on l'oublie trop souvent, à la démocratisation des sociétés européennes. Puis, il synthétise les principaux résultats des travaux de sciences sociales sur le sujet. Comme on le verra, malgré le nombre et la diversité des recherches sur le sujet, certains points cruciaux pour mener une telle analyse restent à ce jour ambigus. On ne sait finalement pas, ou pas bien, ce que les « professionnels » (ou les novices) font à la politique. Par ailleurs, sous ce label se trouvent mêlées des acceptions très différentes qu'une approche rigoureuse gagne à distinguer. Ce chapitre est donc un réquisitoire contre les professionnels de la politique, mais dans un sens assez différent de celui habituellement énoncé. Il plaide avant tout contre l'usage démesuré de ce terme, utilisé plus souvent à des fins de communication politique que pour analyser une situation.

L'éternel retour d'une vieille critique

Si le professionnel de la politique n'a pas bonne presse aujourd'hui, ce n'était pas non plus le cas au moment où le terme émerge, aux alentours des années 1880. On doit

à Dominique Damamme une étude précise de la notion dans les débats publics et scientifiques. La conclusion est sans appel : d'hier à aujourd'hui, le terme a été connoté négativement. Le professionnel de la politique exerce un « métier inavouable¹ », il fait figure de repoussoir, un peu comme le « politicien », ce sobriquet qu'on utilise pour le désigner. Ce dernier terme, d'importation directe des États-Unis, fait référence aux politicians, ces figures émergentes de l'organisation des campagnes politiques aux États-Unis. Incarnation faite homme de la « machine » politique mise en place pour mobiliser l'électorat dans les différents quartiers d'une ville au service d'un « boss », le politicien est plus souvent loué pour ses compétences électorales plus ou moins légales que pour sa défense du bien commun. Au cours des années, le terme « professionnel de la politique » va l'emporter dans le discours public. Il n'en sera pas pour autant symboliquement réévalué, bien au contraire. Car en plus de chercher la victoire de son camp à tout prix, on l'accuse aussi d'être intéressé.

L'épithète de « professionnel » apparaît, il faut le rappeler, dans cette fin du XIX^e siècle où se généralise l'indemnisation des élus. Dans les parlements nationaux, puis plus tard au conseil municipal des grandes villes, les élus se voient offrir une compensation à leur engagement temporel. Ces années voient un changement profond dans l'organisation de la vie politique qui est la cause première de l'émergence de ce qu'on va appeler des professionnels de la politique : leur rémunération. C'est précisément ce phénomène que vise le sociologue Max Weber quand il

^{1.} Dominique Damamme, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », in Michel Offerlé (dir.), *La profession politique*, XIX-XX^e siècles, Paris, Belin, 1999, p. 37-68.

prononce en 1919 sa désormais célèbre conférence sur « Le métier et la vocation d'homme politique », dans laquelle il propose une définition de l'homme politique professionnel. Le monde qu'il décrit est un monde en changement. C'est bien sûr le cas de l'Europe, qui vient d'être traversée par quatre années d'un conflit inédit. C'est aussi, de facon plus discrète mais inscrite dans une temporalité plus longue qui correspond bien à la méthode wébérienne de comparaison historique, celui du monde politique au cours du demi-siècle qui vient de s'écouler. Les sociétés occidentales qu'il évoque ont en effet connu un vaste mouvement de démocratisation au cours des décennies précédentes. Celle-ci est imparfaite, puisque dans la quasi-totalité des pays les femmes restent exclues du suffrage, mais les élections se sont généralisées pour décider des représentants politiques.

Car comme l'explique Weber, l'homme politique devait jusqu'au milieu du XIX^e siècle avoir des ressources personnelles pour être candidat. Plus précisément, il devait être « économiquement disponible [abkömmlich], ce qui veut dire que l'acquisition de revenus ne l'oblige pas à consacrer constamment et personnellement, en tout ou en partie, toute sa puissance de travail et de pensée à sa subsistance¹ ». L'absence de rémunération avait des effets évidents sur le recrutement politique : ni les ouvriers, évidemment, ni même les classes moyennes naissantes ne pouvaient prétendre à cette activité instable et bénévole. Weber remarque aussi que l'exclusion ne se faisait pas que dans les sphères inférieures de la société : « l'entrepreneur moderne » ne pouvait pas non plus s'engager, du fait des contraintes temporelles que lui imposait son travail. Le recrutement était donc

^{1.} Max Weber, Le Savant et le Politique, op. cit., p. 138.

« ploutocratique », fondé sur la fortune personnelle, et la disponibilité temporelle¹.

Or ce système est remis en cause par les changements de régimes qui vont toucher l'Europe au XIX^e siècle. À mesure qu'arrivent ces nouveaux élus, la question de leur indemnisation se pose. En France, l'histoire de l'indemnité commence à être bien documentée. Instaurée pour les députés après la Révolution, supprimée en 1814-1815, rétablie sous la Seconde République (1848), puis supprimée au début de l'Empire, l'indemnité parlementaire est finalement octroyée en 1852². C'est dans ce contexte que Weber émet sa distinction devenue classique. Il évoque ceux qui, dans l'ancien système, vivaient uniquement « pour » la politique et ceux, plus fréquents dans le nouveau, qui vivent aussi « de » celle-ci.

La distinction est donc, il faut le noter, avant tout analytique. Cela signifie que les deux motivations peuvent se rencontrer chez les élus contemporains : on peut vivre « de et pour » la politique³. Elle l'est aussi au sens où, chez Weber, elle ne porte aucune charge négative. Vivre de la politique, c'est le lot des élus contemporains, mais aussi des permanents de parti et des « boss » étatsuniens, qui après une campagne réussie sont rétribués par un emploi public. Le

- 1. « Le fait qu'un État ou un parti sont dirigés par des hommes qui, dans le sens économique du mot, vivent exclusivement pour la politique et non de la politique signifie nécessairement que les couches dirigeantes se recrutent de façon « ploutocratique » », *ibid.*, p. 139.
- 2. Heinrich Best, Daniel Gaxie, « Detours to Modernity. Long-Term Trends of Parliamentary Recruitment in Republican France 1848-1999 », in Heinrich Best, Maurizio Cotta (dir.), Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 88-137.
- 3. « Il y a deux façons de faire de la politique. Ou bien on vit « pour » la politique, ou bien « de » la politique. Cette opposition n'a absolument rien d'exclusif. Bien plutôt, on fait en règle générale les deux à la fois », *in* Max Weber, *Le Savant et le Politique*, *op. cit.*, p. 137.

jugement de Weber ne porte donc pas sur les qualités ou les compétences de ces personnes, mais sur les manières d'être en politique. La distinction marque surtout un changement dans les règles du jeu politique au tournant du XIX^e siècle. Éric Phélippeau, qui a étudié cette époque de transition, montre comment s'invente dans ces décennies l'« homme politique moderne¹ ». Car avec ces évolutions, c'est l'organisation sociale de la politique et la concurrence pour les charges électives qui viennent à être bousculées. Elles sont concomitantes de la création d'institutions particulières, les partis politiques et les syndicats en premier lieu, qui permettront à d'autres de se « professionnaliser », au sens toujours wébérien de « vivre de la politique ».

Si la définition wébérienne se veut neutre, tel n'est pas le cas de la plupart des usages du terme qui en seront faits dans ces années. Quand il est utilisé, c'est pour dénoncer. Et souvent, aux débuts au moins, la critique vient de la droite du spectre politique : aristocrates et bourgeois, qui jusque-là exerçaient cette charge sans contrepartie mais aussi sans concurrence, dénoncent la vénalité et l'incompétence supposées de ces candidats issus des rangs des « couches nouvelles », voire des classes populaires qui s'engagent contre eux dans la compétition politique. La critique morale énoncée contre eux est aussi une critique sociale contre des nouveaux entrants, accusés de vouloir servir en se servant. Dans un article qui porte sur l'arrivée des premiers élus ouvriers au conseil de Paris dans les années 1880, Michel Offerlé raconte les critiques auxquelles ceux-ci furent confrontés. Ils furent attaqués sur leur incompétence comme sur leur physique « lourd et pataud », la critique des corps transgressifs

^{1.} Éric Phélippeau. L'Invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République, Paris, Belin, 2002.

fonctionnant comme une synecdoque de leurs manières d'agir et de penser, assurément décalées. Elles prenaient surtout pour cible leur vénalité supposée, puisqu'on leur reprochait de se porter candidat pour l'indemnité. Dans *Le Soleil*, un journal monarchiste d'inspiration libérale, on peut ainsi lire en 1882 cette diatribe contre l'indemnité parlementaire :

Le jour où on ne solliciterait plus [les positions électives] que comme on demande une place de garde champêtre, elles tomberaient dans l'avilissement et ne seraient plus recherchées que par de faux ouvriers, ignorants et paresseux, piliers d'estaminets et de cabarets.

Et le journaliste de déplorer « qu'on ait fait de la sénatorerie et de la députation un état salarié, au lieu de leur laisser leur caractère de mandat politique » 1.

À mesure que s'installent les régimes démocratiques et que s'impose l'idée d'une rémunération, la critique ne sera plus réservée à un camp. L'usage du terme restera en revanche péjoratif, oubliant par là même que la « professionnalisation » de la politique a été une condition de sa démocratisation. L'intensité de la critique va, elle, largement fluctuer. Dans les décennies suivantes, la crainte la plus souvent évoquée ne sera pas la professionnalisation. La corruption, par exemple, revient bien plus souvent dans la presse et dans les débats publics. La « fonctionnarisation » des élus est parfois mentionnée, que ce soit dans les années 1930, pour désigner la rémunération des élus par l'État et les craintes d'une perte d'autonomie de la chambre, ou dans les années 1980, quand la droite s'inquiète de l'arrivée de

^{1.} Michel Offerlé, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1984, p. 690.

nombreux fonctionnaires qui viennent remplacer les professions libérales jusque-là bien représentées.

Ce n'est finalement qu'à partir des années 2000, et surtout dans la décennie suivante, que la question de la professionnalisation reviendra à l'agenda médiatique, gagnant lentement mais sûrement en intensité. Le phénomène n'est pas limité à la France. En Angleterre, l'émergence d'un groupe parfois qualifié d'élus de métier (career politicians) a été détectée depuis le début des années 1980¹. Le même constat peut être fait à travers l'Europe. Tout en notant des différences d'un pays à l'autre, les auteurs d'un collectif publié au début du xx1e siècle reviennent sur le retour de cette interrogation². Même en Suède, réputé pour la fluidité de l'accès aux postes politiques de premier plan, ces mêmes critiques avaient commencé à poindre ces dernières années. Un terme s'était même imposé dans le débat public : « broilers ». Désignant littéralement les « poulets élevés en batterie », ce mot d'origine anglaise visait à décrire, et en même temps à dénoncer, les élus qui n'avaient jamais eu d'autres activités que la politique. Élevés dans le sein des partis politiques, propulsés au cœur de la politique nationale, ils étaient comme leurs collègues européens accusés de n'avoir jamais vécu que « de » la politique³.

Ce retour d'une interrogation longtemps occultée a une raison évidente. De la même manière que, dans les années 1900, les chercheurs décrivaient un changement massif dans le recrutement des élus, dans les années 1980

^{1.} Anthony King, «The Rise of the Career Politician in Britain, and its Consequences », British Journal of Political Science, 1981, vol. 11, n 3.

^{2.} Jens Borchert, Jürgen Zeiss (dir.), The Political Class in Advanced Democracies. A Comparative Handbook, Oxford University Press, 2003.

^{3.} Michaela Möller, Anders Rydell, Broilers. Den nya makthavarna och det samhälle som formade dem, Norstedts, 2014.

une même transformation est à l'œuvre. Tous les auteurs précités s'entendaient en effet sur un constat : les « professionnels de la politique » sont de plus en plus nombreux. En Angleterre, le journaliste parlementaire Peter Riddell notait au mitan des années 1990 que « le professionnel de la politique est devenu sinon le profil d'une majorité d'élus, mais une figure typique¹ ». C'est ce qu'on verra au chapitre suivant. Mais avant cela, il faut se demander ce que l'expérience fait à la politique.

L'expérience politique, savoirs et points aveugles

Pour étudier ces questions, on peut se tourner vers les sciences sociales. Comme souvent, ces disciplines ont investi le sujet avant qu'il redevienne public. Dès le début des années 1980, le politiste Anthony King évoquait « l'augmentation du nombre de professionnels de la politique » en Grande-Bretagne. Il proposait alors quelques mesures rudimentaires d'un phénomène qu'il voyait émerger. Depuis, la question a été très largement traitée. Il est impossible de résumer en quelques lignes, même pages, quarante ans de recherche sur ce thème². En France comme à l'étranger, des dizaines de travaux ont été publiés sur le sujet, et dans bien

^{1.} Peter Riddell, «The Impact of the Rise of the Career Politician», *Journal of Legislative Studies*, 1995, vol. 1, n° 2, p. 186.

^{2.} Certains travaux exemplaires sont mentionnés ici, et le lecteur intéressé pourra trouver une revue de cette littérature dans Sébastien Michon, Étienne Ollion, « Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives », Sociologie du travail, janvier-mars 2018.

d'autres, sans que cela soit l'élément principal, la question est abordée. On dispose donc, pour de nombreux pays, de connaissances solides sur le phénomène de transformation des carrières, ses étapes, ses évolutions. On sait par exemple ce que ces changements ont fait aux partis politiques, à leur recrutement comme à leur fonctionnement.

Et pourtant, plusieurs questions d'importance pour comprendre l'importance ou les effets de cette « professionnalisation » restent étonnamment dans l'ombre. Trois, en particulier, méritent d'être mentionnées, car elles touchent directement aux interrogations publiques comme scientifiques sur la professionnalisation de la politique. La première a trait à la définition de ce qu'est un professionnel de la politique. Simple en apparence, la question revêt un caractère bien plus compliqué quand on s'y penche. De fait, même dans la littérature spécialisée, quatre sens se croisent sous le même terme.

Le premier, fidèle à la définition wébérienne, consiste à définir le professionnel de la politique par le fait d'être rémunéré en politique *hic et nunc*. C'est le sens que donnait Daniel Gaxie dans son recueil de textes commentés paru en 1973¹, dans lequel il proposait ce terme pour désigner les personnes qui « vivent de » la politique. L'approche matérielle prônée par Weber peut alors être étendue à d'autres activités qui offrent une rémunération pour des activités politiques non électives : collaborateurs parlementaires, conseillers de ministres, permanents de partis.

À ce premier sens, qu'on pourrait qualifier de wébérien, s'en juxtaposent plusieurs autres. Dans la littérature contemporaine, on trouve en effet des professionnels définis non plus par leur activité actuelle, mais par le parcours qu'ils

1. Daniel Gaxie, Les Professionnels de la politique, Paris, Puf, 1973.

ont effectué. Le professionnel ainsi entendu n'est plus celui qui vit de la politique au moment du mandat, mais celui qui est salarié dans le champ politique depuis longtemps. Daniel Gaxie, commentant la législature française de 2012, écrivait ainsi que « la nouveauté est que cette professionnalisation politique intervient de plus en plus souvent de manière très précoce, dès la fin des études supérieures. Une proportion croissante des députés sont et ont toujours été des professionnels de la politique¹ ». Dit autrement, les élus sont des professionnels non plus parce qu'ils vivent de la politique, mais parce qu'ils n'ont jamais vécu que de la politique.

Un autre sens, relativement proche mais qui mérite d'être distingué, a trait aux étapes de carrières de ces personnes. Le professionnel n'est dans cette optique pas celui qui vit de la politique, pas celui qui en a toujours vécu, mais plus spécifiquement celui qui est passé par des positions considérées comme centrales pour accéder aux mandats nationaux (le plus souvent des positions d'auxiliaire politique). C'est en ce sens, par exemple, que Lucie Bargel parle des « petits professionnels² », collaborateurs d'élus et permanents de partis qui entament leur carrière professionnelle par ces activités, sans jamais avoir eu d'autre activité. C'est la définition qui correspond le mieux à l'image du « cursus honorum », ce « tunnel de la politique » évoqué en début de chapitre et vitupéré par Macron lors de la campagne.

Finalement, un dernier sens a trait aux savoirs et savoirfaire qu'ils peuvent mettre en œuvre. Le professionnel est celui qui exhibe des compétences particulières, utiles à la

^{1.} Daniel Gaxie, « Questionner la représentation politique », *Savoir/ Agir*, 2015, p. 23.

^{2.} Lucie Bargel, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », *Sociétés contemporaines*, 2011, vol. 4, n° 84, p. 92.

réalisation de son activité. Du fait de la critique des professionnels, cette définition est moins fréquente, mais elle est une dimension essentielle du « métier politique » et est un argument crucial, quoique rarement entendu et encore moins audible, en faveur de la professionnalisation. Il est toutefois présent dans des travaux, comme ceux de Philippe Garraud qui dès les années 1980 évoquait ces compétences acquises par les maires de grandes villes, dont il décrivait la « professionnalisation » ¹.

L'accent mis sur les compétences acquises est aussi présent dans une partie de littérature étatsunienne, où les débats autour de la professionnalisation ont pris un tour assez différent. Là-bas, le débat s'est en effet cristallisé moins sur les carrières individuelles que sur le caractère ou non « professionnel » des assemblées législatives dans leur ensemble. Chacun des États peut décider de rémunérer ou non ses législateurs, et on constate des écarts très forts entre ceux qui ne défraient que de quelques centaines de dollars leurs élus, et ceux qui, comme le Massachusetts, leur versaient près de 70 000 \$ annuels en 2020². Si cette définition ramène immédiatement à Weber, les travaux sur la professionnalisation qui ont fleuri dans les années 1990 s'interrogent plutôt sur les disponibilités et la compétence des législateurs. En creux, c'est souvent la question de leur capacité à s'imposer aux exécutifs locaux qui est en jeu.

On le voit bien, derrière une référence commune se cachent des regards différents sur le phénomène. Le recours croissant au syntagme de « professionnels de la politique »

^{1.} Philippe Garraud, « La sélection du personnel politique local », Revue française de science politique, 1988, vol. 38, n° 3.

^{2.} Peverill Squire, « Legislative Professionalism and Membership Diversity in State Legislatures », Legislative Studies Quarterly, 1992, vol. 17, n° 1.

s'est accompagné d'une diversification des sens auquel il renvoie. C'est le constat que faisaient très récemment plusieurs chercheurs dans une revue de littérature sur le cas britannique. Notant que les thèmes de recherches massivement investis donnent souvent lieu à un peu de flottement conceptuel, ils remarquent que dans le cas des professionnels de la politique [career politicians], le concept « a été étendu jusqu'à désigner une diversité de cas toujours plus grande, alors que la focale se déplaçait d'une dimension à une autre¹ ». La remarque faisait suite à plusieurs débats entre politistes britanniques, qui avaient montré qu'en fonction du point de référence adopté la mesure du temps passé en politique des députés pouvait varier significativement, et avec lui l'interprétation relative à la place des novices².

Une autre interrogation qui n'a pour l'heure pas reçu de réponse évidente est celle des effets de la « profession-nalisation » sur la pratique de la politique. Il serait faux d'affirmer que les chercheurs ne se sont pas intéressés au sujet. Le politiste H. Douglas Price a ainsi montré que dans le Congrès des États-Unis du XIX^e siècle, qui était peuplé d'élus qui avaient une activité principale autre, la pratique de la politique était assez différente. Les démissions étaient fréquentes, donnant lieu à un fort *turn-over*. Les coalitions étaient aussi plus changeantes³. Les remarques

^{1.} Nicholas Allen, Gabriele Magni, Donald Searing, Philip Warncke, « What is a Career Politician? Theories, Concepts, and Measures », European Political Science Review, 2020, vol. 12, n° 2, p. 209-210.

^{2.} Voir le débat entre Stephen Barber, « Arise, Careerless Politician! The Rise of the Professional Party Leader », *Politics*, 2014 et Philip Cowley, « Arise, Novice Leader! The Continuing Rise of the Career Politician in Britain », *Politics*, 2012.

^{3.} H. Douglas Price. « Congress and the Evolution of Legislative 'Professionalism' », *in* Norman Ornstein (dir.), *Congress in Change*, Praeger, 1975.

datent toutefois d'avant la guerre civile, et les résultats sont souvent agrégés : l'effet individuel est, au plus, déduit d'une variation collective. Une recherche de Donald Matthews portait elle aussi sur le Congrès, mais dans une période un peu plus récente – les années 1960. Décrivant plusieurs types de sénateurs étatsuniens, le politiste tentait de les relier aux carrières préalables des élus. Les analyses restaient toutefois prospectives de l'aveu même de l'auteur, car elles portaient sur quelques cas typiques, analysés de manière non systématique¹.

Depuis, peu de travaux ont vraiment réussi à identifier un effet de la professionnalisation sur les pratiques. Peter Allen, qui a rédigé une thèse sur l'influence des carrières politiques préalables sur le succès au Parlement britannique, ne dit pas le contraire. Après une revue de littérature extensive, il rappelle cette incertitude quasi totale en l'état actuel des savoirs². Une telle remarque a de quoi surprendre, surtout après tant de critiques contre les professionnels, mais il y a plus. Les quelques travaux qui se sont penchés sur la question offrent des résultats opposés. Pour certains, la professionnalisation formate les élus, elle les incite à privilégier leurs intérêts de carrière ou les éloigne des réalités du quotidien des autres citoyens. Ils recoupent en cela une critique populaire récurrente et retrouvent certains résultats des recherches sur la démocratie participative³.

- 1. Donald R. Matthews, *United State Senators and their World*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1960.
- 2. Peter Allen, « Bring in the Professionals. How Pre-Parliamentary Political Experience Affects Political Careers in the House of Commons », thèse de doctorat soutenue à l'université de Londres, 2014, p. 56.
- 3. Cette littérature abondante et en pleine expansion à l'heure actuelle n'est que peu mentionnée ici, à la fois parce qu'elle est tellement vaste qu'elle mériterait un traitement autonome, mais aussi parce qu'elle s'intéresse en tendance plus à ce que font de nouveaux dispositifs participatifs

Las, d'autres chercheurs ont eux mis en avant les effets négatifs d'un renouvellement par les novices. Ils évoquent leur manque de compétences sur des sujets techniques, et surtout leur incapacité à faire passer des mesures. Le cas étatsunien est le plus connu. À la suite de l'introduction d'une limite du nombre de mandats qu'il est possible de solliciter dans les législatures locales, au niveau des États, des élus peu expérimentés ont fait leur entrée en politique. De manière intéressante au regard des débats actuels, les politistes étatsuniens ont exprimé un scepticisme relatif quant à l'efficacité de cette mesure - en tout cas si l'objectif est de redonner du pouvoir aux profanes. Les différentes enquêtes qui ont été menées convergent pour attester de la perte d'influence du législatif¹. En faisant entrer en politique des élus peu au fait des jeux politiques, l'équilibre des pouvoirs s'est déplacé vers l'administration et l'exécutif.

On le voit, les recherches évoquées n'ont pas le même objet. Certains parlent de pratiques des élus, d'autres de l'équilibre du pouvoir au niveau du système politique. Elles ne sont donc pas incompatibles. Mais cette ambiguïté n'est pas une coïncidence non plus. À vrai dire, ce qu'on désigne conventionnellement sous le terme de « professionnalisation » est un phénomène protéiforme. L'expérience politique forme, mais en même temps, elle conforme. Elle ne se laisse pas réduire à un seul indicateur ou à une seule méthode : on peut être actif en politique de différentes façons. C'est pour tenter de contourner ces difficultés que j'ai mis en place

à la participation qu'à l'arrivée de novices dans des dispositifs existants. Pour une introduction à ces travaux, voir Yves Sintomer, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011.

^{1.} Thad Kousser, *Term Limits and the Dismantling of State Legislative Professionalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

une étude qui s'appuie sur une enquête ethnographique de long terme, mais aussi sur une collecte de données massives, sur les carrières comme sur les pratiques des élus français depuis cinq décennies.

Un sociologue à l'Assemblée

Comme l'écrit Emma Crewe dans son enquête sur Westminster, le siège de la chambre britannique, les Parlements ont « tout ce qu'un anthropologue aime. Le conflit y croise la collaboration, les ennemis comme les amis s'y affrontent, se réconcilient ou s'agitent dans d'étranges rituels, et les hiérarchies s'inversent parfois brutalement¹ ». Il n'y a alors rien d'étonnant à ce que plusieurs d'entre eux aient consacré une étude à ces lieux confinés, ordonnés et remplis de rites. En France, Marc Abélès a montré l'intérêt d'une approche monographique appliquée à ces lieux². Plus de vingt ans plus tard, plusieurs des constats qu'il avait pu dresser restent d'actualité.

C'est toutefois pour une autre raison que j'ai décidé de travailler sur l'Assemblée nationale. Elle tient au rôle que la chambre basse joue dans la vie politique française. En dépit d'une place moindre dans le régime semi-présidentiel de la Ve République, elle reste un point de passage central des carrières politiques. Comme l'ont montré Valentin Behr et Sébastien Michon, près de deux tiers des futurs ministres

^{1.} Emma Crewe, *The House of Commons. An Anthropology of MPs at Work*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2015.

^{2.} Marc Abélès. Un ethnologue à $\bar{l}^*Assemblée,$ Paris, Odile Jacob, 2000, p. 90.

y sont recrutés¹. Les autres, souvent nommés au nom de la société civile, y cherchent un point de chute une fois le passage au gouvernement terminé.

Étape quasi nécessaire pour accéder à des responsabilités plus importantes, l'Assemblée est aussi le premier échelon de la politique nationale. Des élus locaux investis localement depuis des décennies, qui achèvent une longue carrière, y croisent de jeunes ambitieux, pour lesquels la députation est une étape. Moins sélective que l'accès à un poste de ministre, l'élection au poste de député concerne aussi bien plus de personnes. Plus de partis y sont représentés, et les profils sont plus différenciés. Elle est enfin un lieu qui conserve nombre d'informations sur ceux qui la fréquentent, autant de traces que le chercheur peut mettre à profit.

Du point de vue du travail que je voulais mener, l'Assemblée était donc moins un terrain d'enquête que ce que le sociologue étatsunien Robert Merton appelait un « site de recherche stratégique », un point d'entrée privilégié pour accéder à une réalité plus large. C'est pourquoi quand la secrétaire générale de l'Assemblée m'a proposé via un collègue de faire une enquête en ces lieux, je n'ai pas longtemps hésité. Haute fonctionnaire chargée d'organiser le travail de l'institution, intéressée aux sciences sociales, elle était aussi suffisamment avancée dans sa carrière pour pouvoir se permettre ce qui est apparu à certains de ses collègues comme une excentricité : laisser un sociologue déambuler librement dans les couloirs.

Saisissant l'invitation qui m'était faite, j'ai donc commencé à l'automne 2014 une enquête de terrain. J'y ai effectué plusieurs semaines d'enquête ethnographique à temps

^{1.} Valentin Behr, Sébastien Michon, « Les facteurs sociaux des carrières politiques des femmes ministres », Genèses, 2014, vol. 3, n° 96.

plein, focalisant mon attention parfois sur les députés, et parfois sur les autres groupes qui se croisent dans ces lieux. l'ai passé beaucoup de temps avec les fonctionnaires parlementaires, qui m'ont permis de voir de l'intérieur une administration qui assure le fonctionnement concret de l'institution. Leur rôle ne peut être sous-estimé. Après tout, le plus ancien des députés sera toujours arrivé plus récemment que le plus ancien des administrateurs. Elles et ils sont la mémoire active de l'Assemblée. Plusieurs épisodes suivront, dont une observation intégrale de la « commission Macron ». Tenue en janvier 2015, cette commission spéciale destinée à préparer la venue dans l'Hémicycle du texte de loi du nouveau ministre de l'Économie m'a amené à observer pendant une semaine entière des députés, des administrateurs, des collaborateurs et bien sûr le ministre et son équipe. Le huis clos a des mérites bien connus des ethnographes : il permet de donner à voir une multitude d'actions qui autrement se déroulent de façon éclatée, par messages ou en différents endroits. L'unité de temps et de lieu resserre l'action, elle la rend plus directement observable.

À de nombreuses reprises ensuite, j'y suis retourné afin de rencontrer des élus et des collaborateurs parlementaires. Seul, avec des étudiants ou en supervisant leurs travaux de master, j'ai pu avoir accès à de nombreux témoignages. J'ai surtout entrepris, avec deux collègues, Sébastien Michon et Julien Boelaert, un travail de recueil de données biographiques, afin de savoir ce qui dans les carrières des élus avait changé. L'objectif était de reconstituer la trajectoire professionnelle et politique intégrale de tous les députés, pour cinq législatures, depuis les années 1970. J'ai d'abord cru, naïvement, que cette tâche serait facile. Des biographies sont souvent disponibles en ligne, jusque sur le site officiel du Parlement, mais elles sont toutefois largement trompeuses.

Les informations qu'on y trouve sont en effet déclaratives, et donc retravaillées par les élus pour renvoyer l'image qui leur convient le mieux. Très peu de députés écriront, dans la case profession, « professionnel de la politique », « politicien » ou simplement « ancien assistant parlementaire ». Le risque, réel ou perçu, est trop grand de se voir immédiatement disqualifié.

L'identité présentée est ainsi une identité stratégique¹, qui dit plus de l'image que les élus veulent renvoyer qu'elle informe sur le parcours. Ils mettront alors en avant une expérience professionnelle, fût-elle courte et ancienne. Un responsable socialiste indique ainsi sur sa fiche en 2017 (et en 2012) « cadre supérieur du privé », alors que sa dernière activité professionnelle hors politique date de la période 1993-1995. À la suite de la déroute électorale du PS aux législatives de 1993, alors qu'il était encore un jeune assistant parlementaire, il n'avait pu être recasé à l'Assemblée comme c'est souvent le cas. Faute de postes disponibles, il n'avait pas non plus pu travailler comme permanent pour le parti. Il avait donc fait un passage dans le privé pendant quelques années. C'est cette activité professionnelle ancienne et visiblement peu chronophage (il avait été réélu quelques années plus tard, pour ne plus quitter la politique) qu'il indiquait alors. D'autres cas sont tout aussi emblématiques: Manuel Valls, l'ancien Premier ministre, indiquait « expert en communication », ce qu'il avait été... au cabinet de Michel Rocard à partir de 1989. Quant à François Fillon, qui avait occupé à 24 ans l'une des premières positions d'assistant parlementaire à l'Assemblée en 1978 et avait enchaîné les mandats depuis, il indiquait en 2012 « sans

^{1.} Annie Collovald, « Identité (s) stratégique (s) », Actes de la recherche en sciences sociales, 1988, vol. 73.

profession », une situation qui, comme on allait l'apprendre par la suite, était plutôt celle de son épouse.

C'est donc manuellement, et en croisant diverses sources, qu'il a fallu recomposer les trajectoires biographiques de plus de 2 400 députés depuis leur entrée dans la vie active jusqu'à l'année courante. Les données biographiques ont été collectées dans les archives de l'Assemblée, *via* des notices établies par des annuaires ou à partir de la presse locale, numérisés. Pour chaque député, pour chaque année de leur vie adulte après 25 ans (les années avant cet âge étant mal renseignées), on a collecté toutes les informations disponibles sur leur carrière, dans ou en dehors de la politique. Quelques doutes subsistaient à la fin, mais finalement peu. Cet effort prosopographique, inégalé à ma connaissance, fournit un tableau précis des carrières politiques nationales au cours des cinquante dernières années.

Fort de ce matériau foisonnant, j'ai pris un peu de recul avec l'Assemblée après l'été 2016. Je voulais me concentrer sur l'écriture de différents articles et d'un livre : Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la vie politique en France, paru en 2017. L'enquête devait alors s'arrêter. Les élections de 2017 m'ont toutefois forcé à revoir mes plans. L'arrivée d'une centaine de novices au sein du Palais Bourbon constituait une opportunité inédite de tester nombre d'hypothèses émises dans différents travaux sur la professionnalisation, dont celles évoquées à la fin de Métier : député. Avant même les résultats du second tour, j'ai donc négocié un retour sur le terrain. Celui-ci m'a été cette fois-ci octrové par le cabinet de la présidence, via un badge d'accès généreux qui m'a permis pendant plus d'un an d'observer en action la nouvelle législature. J'ai donc repris les entretiens, l'observation et la collecte des données. Une trentaine d'entretiens ont été menés avec des élus et différentes personnes

qui gravitent dans ce petit milieu qu'est le Palais Bourbon. Une cinquantaine d'entretiens ont aussi été réalisés par des étudiants dans le cadre du séminaire « Dans l'ombre de la loi » que j'ai coanimé quatre années durant à l'ENS¹.

Un aspect je crois original de cette recherche est que l'enquête ethnographique de long terme s'est doublée d'un travail de fond destiné à collecter des données sur les pratiques des élus. Là encore, elles ne manquent pas. La numérisation du quotidien fait que la moindre activité d'un parlementaire est aujourd'hui dûment recensée, que des sites officiels ou d'associations permettent de les récupérer pour une législature entière. Collectées avec des outils informatiques, et analysées avec des outils classiques, mais aussi avec des algorithmes d'intelligence artificielle, ces données permettent de répondre à des questions restées en suspens jusque-là.

Ce sont les résultats de cette enquête au cours plus long que prévu que cet ouvrage donne à voir. On y croisera des chiffres et des morceaux d'archive, des notes issues de mes longues séances d'observation, et des extraits d'entretien. On y verra beaucoup d'individus agir, se raconter, s'opposer, parfois s'insulter ou se faire des coups bas. On n'y trouvera en revanche que peu de noms propres ou d'éléments permettant d'identifier les élus, car la plupart des personnes interrogées ont été anonymisées. Deux raisons principales sont au principe de ce choix. La première tient au pacte de l'enquête. Ayant offert l'anonymat à mes enquêtés, je ne pouvais pas me dédire une fois mon temps sur le terrain terminé. Quelle crédibilité aurais-je, aurions-nous collectivement, si nous trahissions cette confiance ? La seconde est encore plus importante à mes yeux. Plusieurs des personnes

^{1.} Peu sont finalement utilisés ici, mais le cas échéant, le nom de la personne qui l'a réalisé est mentionné.

qu'on croisera par la suite sont connues, et je ne doute pas que certains le seront encore plus dans les années à venir. Les citer nommément, rapporter leurs propos apporteraient certainement un supplément d'information aux lecteurs, ou au moins à certains d'entre eux. Mais une politique de nomination explicite aurait aussi pour effet d'individualiser ce qui gagne à être lu comme une situation plus générale, de particulariser derrière un nom propre ou un label partisan un phénomène plus général. Nommer, outre que cela pourrait introduire un biais de lecture en fonction des informations et des opinions du lecteur vis-à-vis de tel ou tel parti, irait à l'encontre de la volonté de généralisation qui est la mienne.

Suivant les conventions existantes en sociologie¹, les individus nommés le seront par des prénoms modifiés pour assurer l'anonymat, les informations nécessaires à la compréhension de la situation donnée lors de cette présentation. Ce choix s'explique par, et il reflète, ma conviction à la fin de cette étude. L'étude des parlementaires gagne à penser les élus comme des femmes et des hommes comme les autres, qui ont suivi pendant un temps une carrière différente des autres. C'est seulement à cette condition qu'une étude réaliste de l'homo politicus contemporain, avec son histoire, ses intérêts et ses passions, ses valeurs et ses espoirs, ses joies, ses peines et ses fatigues, est possible.

^{1.} Baptiste Coulmont, « Le petit peuple des sociologues. Anonymes et pseudonymes dans la sociologie française », *Genèses*, 2017, vol. 2, n° 107.